

Coût estimatif de l'opération

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovatio n énergétiqu
Maîtrise d'œuvre				A proratiser le cas échéant
Prestation de maîtrise d'œuvre	Sport Initiatives Lorient	21 000,00 €		
Études complémentaires / frais annexes				A proratiser le cas échéant
Poste récapitulatif lot 1				
Mise en œuvre terrain de football synthétique		894 382,00 €		
PSE 1				
Clôtures en panneaux rigides		10 670,00 €		
Traitements sol		42 520,00 €		
Poste récapitulatif lot				
Eclairage public		144 080,00 €		
Plan de recollement / DOE				
	Sous-total MOE/Études	1 112 652,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)				A détailler le cas échéant
	Sous-total travaux ou acquisitions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	1 112 652,00 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR			210 000,00 €	18,87%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide Etat				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Commune Luitré-Dompierre			80 000,00 €	7,19%
Fédération Française de Football	en attente de notification			0,00%
Sous-total aides publiques		Taux de financement public	290 000,00 €	26,06%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		72 652,00 €	
	Emprunt		750 000,00 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
		Participation du maître d'ouvrage	822 652,00 €	73,94%
	TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		1 112 652,00 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus
qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.